Tarifs dégressifs – Principe

Ce document décrit la mécanique des tarifs dégressifs pour les particuliers qui s'inscrivent en groupe à une formation d'un coût de base de 1500 €.

Pour adapter ce calcul à toutes les formations que nous proposons, il suffit de reporter le pourcentage de la colonne « Economie » qui correspond au nombre de personnes de votre groupe et l'appliquer au tarif de la formation considérée.

Taux de dégressivité applicables en 2023.

Nombre total de personnes inscrites dans votre groupe	Tarif* par personne	Economies – Taux de dégressivité
1	1500 €	Témoin
2	1250 €	16%
3	1000 €	33%
4	750 €	50 %
5 et plus	500 €	66%

**Tarif de la formation uniquement, ne comprend pas le coûts inhérents à l'organisation d'une formation en présentiel (location salle, déjeuner, …)*